



L'évolution sur notre secteur de diffusion

Nous sommes 177 000 !

Entre 2006 et 2011, les 94 communes du secteur de diffusion de *L'Eclairer*, ont vu leurs populations progresser de 12. 917 habitants, soit une augmentation de 7,9 %. En 2011, on dénombrait 177 144 habitants sur le territoire. Mais les chiffres globaux cachent de grandes disparités entre les secteurs.

Loire-Atlantique : vive la quatre-voies !

Depuis 2006, la Loire-Atlantique voit sa population progresser de 1 % par an, si bien que le département frôle les 1,3 million d'habitants.

Dans notre secteur, toutes les communes progressent, à l'exception du nord-est du département (secteur de Châteaubriant), ainsi que Vritz et Bonnœuvre. Les secteurs de Derval et Nozay enregistrent de bonnes progressions.

Il est vrai que La Chevalleraie (+ 23,7 %), La Grignonaise (+ 16,3 %), Le Gâvre (+ 30,8 %) ou encore Mouais (+ 18,9 %) profitent à plein de la proximité de l'axe Nantes-Rennes.

Sans surprise, les communes de Nort-sur-Erdre, Héric, Joué-sur-Erdre, Trans-sur-Erdre ou Les Touches, continuent de progresser, boostées par la proximité de la métropole

nantaise.

On notera enfin que Trefieux, que l'on pense généralement mal-aimée (proximité d'usines importantes et « odoriférantes », bourg traversé par une route très passante...), affiche en fait une progression sensible : une centaine de nouveaux habitants ont été enregistrés depuis 2006, soit une évolution positive de 14,5 %.

Communauté de communes du Castelbriantais : la stagnation

Avec 33056 habitants en 2011, les 19 communes enregistrent une maigre progression de 696 habitants, soit une progression de 2,2 % sur 5 ans.

La ville-centre Châteaubriant perd 380 habitants (- 3,1 %). Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes, Soudan et Villepôt sont en baisse. Un phénomène qui se retrouve dans les communes limitrophes du Maine-et-Loire. Bien sûr, il faut relativiser, surtout pour les petites communes : Saint-Julien a perdu 3 habitants, Soulvache en a gagné 2... En fait, le départ ou l'arrivée d'une seule famille peut faire basculer la statistique. Il serait bien hasardeux d'en tirer des conclusions.

A noter une exception : Noyal-sur-Brutz (+ 10,6 %), un petit oasis au nord-est, au milieu de communes moins bien

loties. La superficie de Noyal est beaucoup plus petite que celles de Soudan, Rougé ou Villepôt, ce qui a peut-être une influence.

Toutefois, sur la durée, la coupure entre deux départements, et des axes routiers peu développés, se font sentir : à l'exception notable de La Meilleraye-de-Bretagne (+ 16,6 %), les 19 communes progressent lentement ou stagnent, par rapport aux autres secteurs du département.

Ille-et-Vilaine : toujours plus !

Depuis 2011, l'Ille-et-Vilaine a franchi la barre du million d'habitants, gagnant plus de 50 000 habitants entre 2006 et 2011.

Le sud-est du département (secteur de diffusion de *L'Eclairer*) a bien profité de cette hausse, puisque, à l'exception de la Noë Blanche, toutes les communes y enregistrent un solde positif. Mais l'exemple de la Noë Blanche n'est en rien significatif : la commune ne perd que 5 habitants !

On enregistre toutefois des disparités : les régions de Martigné-Ferchaud, Retiers, Coësmes, Thourie à l'est, de Bain-de-Bretagne, La Dominelais, Grand-Fougeray à l'ouest, enregistrent des progressions modestes (de l'ordre de 8 % sur cinq ans). Alors que le secteur

regroupant Teillay, Ercé-en-Lamée et Saint-Sulpice-des-Landes voit une progression supérieure à 10 % pour chaque commune.

La meilleure progression, 21,8 %, appartient au Sel-de-Bretagne qui passe de 767 à 934 habitants.

Du coup, Teillay qui passe la barre des 1000 habitants, est concernée par la réforme du mode de scrutin qui entre en vigueur pour les municipales de mars. Avec 973 habitants, La Noë-Blanche ne franchit pas la barre.

Maine-et-Loire : Carbay à 0 % !

Dans notre secteur de diffusion, toutes les communes sont à la baisse. En fait, le nord-ouest du 49 entretient la même stagnation que l'on retrouve « de l'autre côté de la frontière », c'est à dire le nord-est du 44 (Villepôt, Soudan, Juigné-les-Moutiers). Il faut dire que cette zone n'est traversée par aucun grand axe routier.

C'est Chazé-Henry qui paye le prix le plus lourd : la commune (843 habitants) a perdu 48 habitants entre 2006 et 2011, soit une baisse de 5,4 %.

Une curiosité : la commune de Carbay reste parfaitement stable depuis 2006, avec 242 habitants !

J-P.B

Soldes



Ouverture exceptionnelle
Dimanche 12 Janvier
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

-20%

-30%

-40%

-50%

*Toute l'équipe
Antoine et Barthélémy
vous présente
ses meilleurs vœux 2014*

*Les soldes continuent jusqu'au 11 février inclus

POUANCÉ
15, rue de la Libération - 02 41 92 44 55
www.antoine-et-barthelemy.fr

**ANTOINE
BARTHELEMY**
LE VÊTEMENT PLAISIR



Devenez fan sur **facebook**

 **J'aime**

Notre adresse : <http://www.facebook.com/EclairerChateaubriant>

meubles PASCAL

Pour ne pas avoir à choisir entre prix et qualité



- SALONS
- SALLES A MANGER
- PETITS MOBILIERS
- LITERIES
- CUISINES
- BAINS

Route de Laval - POUANCÉ - 02 41 92 40 37 - www.meublespascal.com

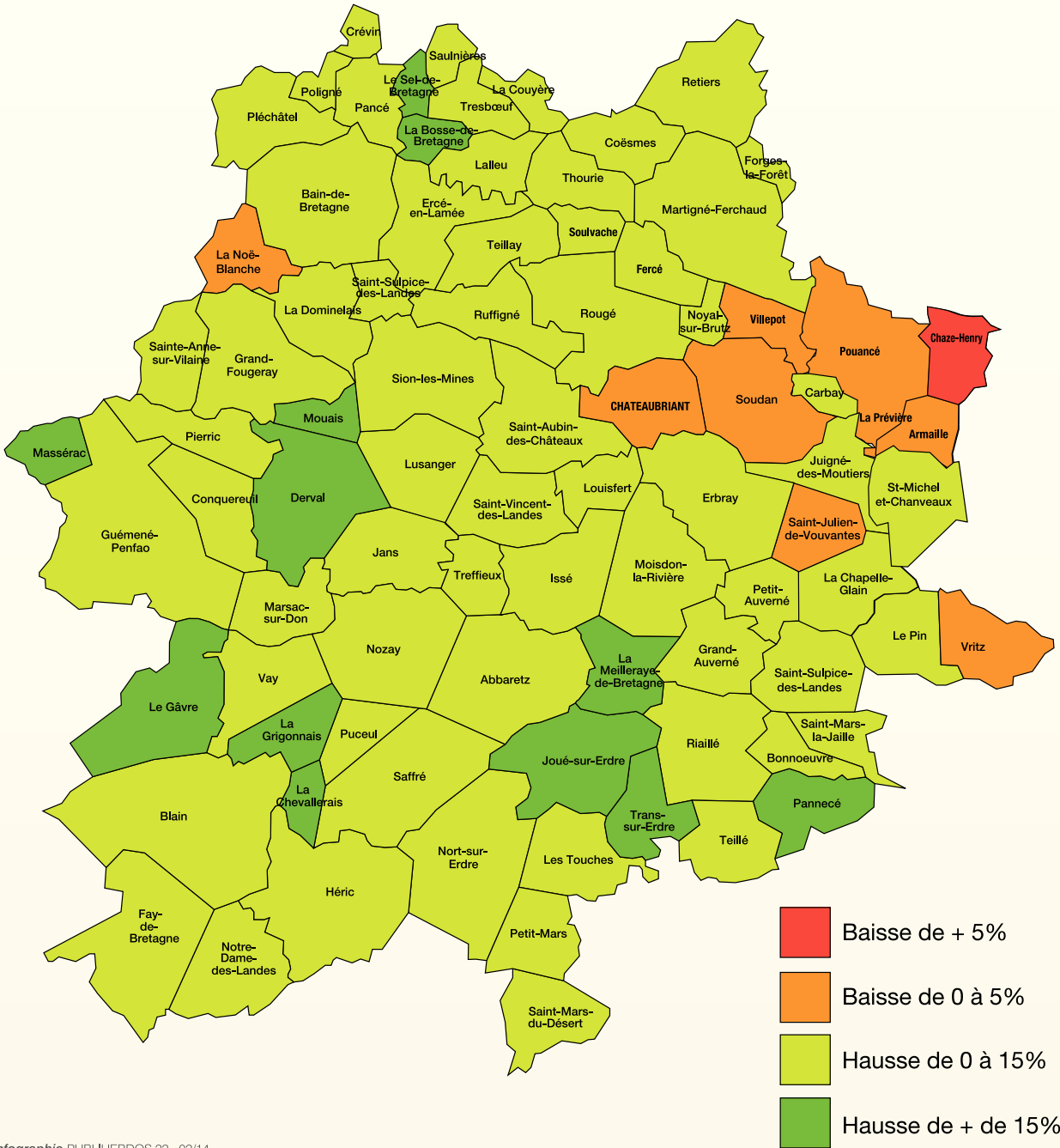
*Selon période légale du 08/01/14 au 11/02/14. Sur articles signalés en magasin. Dans la limite des stocks disponibles.

L'Eclairer - Vendredi 10 janvier 2014

Population municipale	2006	2011	Evolution
ABBARETZ	1 747	1 938	10,9
ARMAILLE	298	284	-4,7
BAIN-DE-BRETAGNE	6 890	7 413	7,6
BLAIN	8 544	9 463	10,8
BONNOEUVRE	554	562	1,4
BOUVRON	2 575	2 904	12,8
CARBAY	242	242	0
CASSON	2 012	2 111	4,9
CHATEAUBRIANT	12 390	12 007	-3,1
CHAZE-HENRY	891	843	-5,4
CHELUN	306	342	11,8
COESMES	1 311	1 415	7,9
CONQUEREUIL	1 011	1 051	4,0
CREVIN	2 342	2 602	11,1
DERVAL	2 881	3 334	15,7
EANCE	349	403	15,5
ERBRAY	2 695	2 943	9,2
ERCE-EN-LAMEE	1 318	1 479	12,2
FAY-DE-BRETAGNE	2 877	3 279	14,0
FERCE	485	493	1,6
FORGES-LA-FORET	268	278	3,7
GRAND-AUVERNE	711	815	14,6
GRAND-FOUGERAY	2 211	2 370	7,2
GUEMENE-PENFAO	4 876	5 122	5,0
HERIC	4 813	5 420	12,6
ISSE	1 809	1 837	1,5
JANS	1 021	1 162	13,8
JOUE-SUR-ERDRE	1 901	2 252	18,5
JUIGNE-DES-MOUTIERS	325	349	7,4
LA BOSSE-DE-BRETAGNE	517	615	19,0
LA CHAPELLE-GLAIN	775	824	6,3
LA CHEVALLERAI	1 149	1 421	23,7
LA COUYERE	453	504	11,3
LA DOMINELAIS	1 169	1 269	8,6
LA GRIGONNAIS	1 347	1 566	16,3
LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	4 155	4 264	2,6
LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE	1 197	1 396	16,6
LA NOE-BLANCHE	978	973	-0,5
LALLEU	545	590	8,3
LE GAVRE	1 256	1 643	30,8
LE PIN	681	762	11,9
LE SEL-DE-BRETAGNE	767	934	21,8
LE THEIL-DE-BRETAGNE	1 445	1 611	11,5
LES TOUCHES	2 071	2 303	11,2
LOUISFERT	847	908	7,2
LUSANGER	1 000	1 020	2,0
MARCILLE-ROBERT	922	953	3,4
MARSAC-SUR-DON	1 327	1 477	11,3
MARTIGNE-FERCHAUD	2 568	2 638	2,7
MASSERAC	573	667	16,4
MOISDON-LA-RIVIERE	1 785	1 929	8,1
MOUAIS	328	390	18,9
NORT-SUR-ERDRE	7 031	7 970	13,4
NOTRE-DAME-DES-LANDES	1 839	2 007	9,1
NOYAL-SUR-BRUTZ	529	585	10,6
NOZAY	3 581	3 863	7,9
PANCE	1 099	1 141	3,8
PANNECE	1 122	1 367	21,8
PETIT-AUVERNE	392	429	9,4
PETIT-MARS	3 269	3 491	6,8
PIERRIC	883	969	9,7

Recensement :

Evolution de la population entre 2006 et 2011



© Infographie PUBLIHEBDOS 22 - 02/14

Le Gâvre + 5,5 % entre 2006 et 2011

« Des villages ont bien grossi »

Le Gâvre figure parmi les communes qui ont le plus « grossi », depuis 2006. Le chiffre de la population municipale qui vient d'être dévoilé par l'Insee se monte à 1 643 habitants, contre 1 256 en 2006. Soit 5,5 % d'augmentation annuelle en moyenne (+30,8 % en tout).

Une évolution positive que le maire Jean-Philippe Combe explique notamment par la situation géographique de sa « ville » (une appellation à laquelle tiennent farouchement les habitants) : « On accueille des gens qui cherchent un logement en deuxième couronne nantaise. Le cadre est agréable, à proximité de la forêt. Il y a aussi ceux qui viennent parce qu'ils pratiquent l'équitation, ou parce qu'ils ont des projets comme la construction d'une maison en bois... »

Il souligne toutefois que cet « afflux a surtout eu lieu entre 2006 et 2011. Le Gâvre a



Le récent lotissement construit rue Pierre Bioret. 35 permis de construire ont été enregistrés sur la commune depuis 2011.

longtemps eu des terrains constructibles qui ne trouvaient pas preneurs et d'un seul coup, en 2006, on a eu pas mal de demandes ». Et s'il nuance en remarquant que le centre-ville ne donne pas l'impression de connaître une explosion démographique, il observe que « des villages ont bien grossi, comme celui de

la Grée ou du Roty. Soit parce qu'il y avait des terrains constructibles, soit parce que des gens ont racheté des maisons anciennes ».

Pour le maire, l'important est de garder une certaine maîtrise de cette croissance, afin qu'elle reste en cohésion avec les équipements existants ou, tout au moins, avec les capacités d'investissement de la commune. Ainsi, aucun projet de nouveau lotissement n'est actuellement en cours.

« Il y a seulement un projet dans une ancienne maison de convalescence qui appartient à une congrégation de sœurs. Il serait question de la réhabiliter afin d'en faire des logements pour des personnes âgées autonomes. » Une trentaine de personnes pourraient y être accueillies.

Enfin, Jean-Philippe Combe note aussi que les chiffres du recensement sont à relativiser : « Le chiffre qui vient d'être annoncé se base sur le chiffre du recensement complet qui avait été fait en 2011, avec un indice de progression annuelle (+5,5 %) évalué par l'Insee en fonction de l'évolution qui avait été constatée précédemment ».

Cécile Rossin

qui gagne ? Qui perd ?

Réaction d'Alain Hunault, maire de Châteaubriant « La population du territoire augmente »

Dans le Castelbriantais, comprenant 19 communes, Châteaubriant perd des habitants. Est-ce inquiétant ? Parallèlement, les communes situées plus au sud en gagnent. Pourquoi ? Nous avons posé la question à Alain Hunault, maire de Châteaubriant et président de la Communauté de communes du Castelbriantais.

Entre 2006 et 2011, la ville de Châteaubriant a perdu 380 habitants. Parallèlement le territoire du Castelbriantais gagne presque 700 habitants. Comment l'analysez-vous ?

Concernant le recensement, vous évoquez la perte de 380 habitants sur la ville-centre entre 2006 et 2011. Cette baisse fait suite à une augmentation que nous avons connue au début des années 2000, et si vous regardez la population totale prise en compte par les services fiscaux, c'est-à-dire population municipale et rattachés (étu-

dants, résidents en maisons de retraites...), la population totale de Châteaubriant enregistre une légère augmentation puisqu'elle est passée de 12 630 au 1er janvier 2013 à 12 640 au 1er janvier 2014.

Cette situation est à mettre en perspective avec l'augmentation de la population de la Communauté de Communes qui est passée de 30 911 habitants en 1999 à 33 056 au 1er janvier 2014.

Que pensez-vous du fait que les communes situées au nord de Châteaubriant (Villepôt, Rougé) perdent des habitants alors qu'à l'in-

verse, les communes situées au sud (Erbray, Louisfert, Moisdon) en gagnent ?

L'essentiel est que la population totale du territoire augmente et surtout la population active puisque, selon une étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie, le nombre d'emplois salariés sur la ville de Châteaubriant est passé de 8 097 en 1999 à 8 809 en 2009, soit 8,8 % d'augmentation et qui en fait un pôle d'emplois important sur le département.

Autrement dit, les nouveaux salariés travaillent principalement sur Châteaubriant tout en habitant les communes à proximité de la ville-centre. Il est vrai que le territoire de Châteaubriant est réduit (3 361 hectares), bien inférieur aux territoires des communes d'Erbray et de Saint-Aubin-des-Châteaux qui arri-

vent aux portes de la ville.

Cette évolution positive du territoire communautaire est le résultat d'une volonté de l'ensemble des élus d'offrir des services équivalents à l'ensemble de la population des 19 communes (multi-accueils, zones d'activités intercommunales, équipements culturels...).

C'est donc une appréciation de bassin de vie que je retiens, la ville-centre ayant renforcé ses fonctions de centralité avec la zone d'activité de la route de Saint-Nazaire de 190 hectares qui accueillent 157 entreprises, le Pôle Santé de Choisel sur lequel travaillent plus de 800 personnes et de nombreux équipements structurants (commerces, écoles, équipements sportifs et culturels...).

Les candidats aux municipales à Châteaubriant réagissent

« Cette baisse est inquiétante »

La liste de gauche Châteaubriant 2014-2020 La Voie citoyenne menée par Bernard Gaudin réagit.

« L'évolution démographique place Châteaubriant en situation de stagnation et surtout en complet décalage avec le reste du territoire de la Loire-Atlantique qui poursuit son envolée au rythme de plus 12 000 habitants par an.

12 007 habitants c'est précisément le nombre d'habitants de la ville en 2013. Châteaubriant retrouve en 2013 son niveau de 1968. L'érosion est continue depuis 1982 qui affichait alors 14 023 habitants. Ne parlons pas des prévisions « rocambolesques » de M. Alain Hunault qui voyait la commune atteindre le seuil de 20 000 habitants (en 2012 ?). Nous déroulons depuis plusieurs mois notre projet autour de trois enjeux, dont celui « d'une ville ouverte accueil-

lante et capable de développer de nouvelles coopérations avec les autres collectivités territoriales ». Cette baisse de la démographie castelbriantaise est inquiétante. Car elle s'accompagne d'un vieillissement de la population dont les effets immédiats se retrouvent dans la baisse des effectifs scolaires de maternelle et d'élémentaire : 316 élèves en moins entre 1996 et 2012. S'y ajoute, malheureusement, une baisse de 274 actifs ayant un emploi entre 1999 et 2009.

Nous avons des propositions précises pour répondre à cet enjeu de relancer de nouvelles coopérations avec les territoires voisins notamment avec les communautés de communes de Nozay et de Derval au sein du Pays de Châteaubriant. Il s'agit de rompre avec l'isolement dans lequel s'est enfermé Châteaubriant depuis 12 ans. »

« Révélateur d'un déficit d'attractivité »

Maxime Lelièvre, tête de la liste UDI engagée aux municipales, « Châteaubriant au cœur » réagit dans un communiqué.

« La baisse du nombre d'habitants de notre commune est en plus d'être une tendance longue observable depuis quelques années, un constat négatif.

On peut se réjouir de l'augmentation de population dans les communes limitrophes, mais cela est révélateur d'un déficit d'attractivité de Châteaubriant.

Le pays castelbriantais doit être porté par notre ville, son dynamisme et son développement économique durable. L'inverse est tout simplement un non-sens et remet en cause

le rôle moteur que notre collectivité joue depuis des décennies sur le bassin castelbriantais. Pourtant les solutions existent. Elles passent prioritairement par une baisse des taux d'impositions qui doivent être alignés au niveau intercommunal pour gommer notre déficit concurrentiel. Ensuite, nous pratiquerons une politique d'urbanisme ambitieuse et réaliste pour augmenter l'offre en rapport avec les besoins et la capacité financière des futurs castelbriantais. Enfin, l'accent sera mis sur le développement économique : l'emploi est la clef de tout, il faut aller chercher les entreprises avec les dents. A la fin de notre mandat, la population de Châteaubriant sera de 15 000 habitants. C'est un engagement. »

Joël Aunette, maire de Villepôt « Très surpris par ces chiffres »

Villepôt a perdu 5, 8 % de ses habitants en cinq ans. Ce qui étonne le maire Joël Aunette, peu convaincu par le mode de comptage de l'Insee.

En passant de 687 à 647 habitants, 40 de moins, la commune de Villepôt enregistre une des plus fortes baisses de population sur notre secteur de diffusion. « Je suis très surpris par ces chiffres. D'autant qu'il y a cinq ans, on était sur le point de passer les 700 habitants, s'étonne le maire Joël Aunette. Pour moi,

le mode de calcul ne correspond pas à la réalité. J'attends de voir les prochains résultats dans trois mois. »

Le maire admet toutefois : « c'est vrai qu'il y a plusieurs maisons à vendre en ce moment sur la commune ».

La situation géographique de Villepôt, éloignée de la ville-centre, a aussi un rôle : « Si Noyal-sur-Brutz gagne des habitants, c'est grâce à sa proximité avec Châteaubriant ».

Joël Aunette conclut par une boutade : « Quand il s'agit de payer des taxes, Vil-



Joël Aunette, maire de Villepôt (photo d'archives).

lepôt a 700 habitants. Mais quand il s'agit d'avoir des aides, il n'y en a plus que 650 ! ».

Pour Nadège Aubert, secrétaire de la mairie de Villepôt, chargée du traitement du recensement, « l'Insee a des critères de comptage qui différencient la population municipale et la population légale. Les 647 habitants, c'est la population municipale. Les différences viennent des étudiants logés ou non chez les parents, des logements, des résidences secondaires... C'est très technique. »

J-P.B

Population municipale	2006	2011	Evolution
PLECHATEL	2 495	2 731	9,5
POLIGNE	1 015	1 154	13,7
POUANCE	3 192	3 079	-3,5
PREVIERE	261	251	-3,8
PUCEUL	879	978	11,3
RANNEE	1 153	1 144	-0,8
RETIERS	3 530	3 876	9,8
RIAILLE	1 898	2 176	14,6
ROUGE	2 262	2 240	-1,0
RUFFIGNE	681	713	4,7
SAFFRE	3 248	3 608	11,1
SAINT-AUBIN-DES-CHATEAUX	1 456	1 622	11,4
SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE	936	1 006	7,5
SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES	926	923	-0,3
SAINT-MARS-DU-DESERT	3 985	4 048	1,6
SAINT-MARS-LA-JAILLE	2 367	2 437	3,0
SAINT-MICHEL-ET-CHANVEAUX	341	383	12,3
SAINT-SULPICE-DES-LANDES (35)	715	793	10,9
SAINT-SULPICE-DES-LANDES (44)	624	663	6,3
SAINT-VINCENT-DES-LANDES	1 415	1 488	5,2
SAULNIERES	661	708	7,1
SION-LES-MINES	1 511	1 694	12,1
SOUDAN	2 015	2 000	-0,7
SOULVACHE	393	396	0,8
TEILLAY	912	1 024	12,3
TEILLE	1 620	1 743	7,6
THOURIE	660	708	7,3
TRANS-SUR-ERDRE	828	982	18,6
TREFFIEUX	703	805	14,5
TRESBOEUF	1 120	1 208	7,9
VAY	1 725	1 977	14,6
VILLEPOT	687	647	-5,8
VRITZ	760	747	-1,7
Total	164 227	177 144	7,9

Teillay bascule dans la cour des « grands »

Sur le secteur du Pays de Châteaubriant, quelques communes attendaient avec impatience les chiffres du dernier recensement pour savoir à quelle sauce elles allaient être mangées, lors des prochaines élections municipales.

En effet, suite à la récente réforme, les communes de 1 000 habitants ou plus devront se plier au mode de scrutin dit « de liste » : contrairement au scrutin proportionnel, il ne sera donc plus possible, dans ces communes, de panacher les listes concurrentes, comme cela se faisait presque systématiquement. Désormais, toute rayure d'un nom sur une liste entraînera la nullité du bulletin.

Parmi les communes qui étaient dans l'attente, seule Teillay a finalement basculé dans la « cour des grands » :

de 912 habitants en 2006, elle est en effet passée à 1 024 selon le recensement 2011. Un cap qui n'est « pas une surprise », pour le maire Yvon Mellet (qui n'a toujours pas annoncé sa décision pour les Municipales).

Toujours est-il qu'il faudra accentuer la communication auprès des habitants car « dans les communes rurales, habituées au panachage, ça représente un grand changement. Certains se diront sans doute que du coup, ils ne veulent pas aller voter... »

Le bulletin municipal de Teillay de ce début 2014 met donc en lumière cette modification de scrutin, afin que chacun soit bien informé de l'évolution démographique de la commune et des nouvelles règles qui en découlent.